

L'Abeille

de la Nouvelle-Orléans
Journal Hebdomadaire
Fondé le 1er Septembre 1827

Publié par les Messieurs Piquère, Frères, et Co., au Times-Picayune Building, Square Lafayette, Nouvelle-Orléans, La., 71 Rue de la Nouvelle-Orléans, La., comme maître de deuxième classe, conformément à l'acte du 8 Mars, 1879.

En Louisiane et au Mississippi, \$2.50
Par les Etats-Unis, un an \$10.00
Par Mois \$0.85

LE FORDNEY TARIFF

Les Etats-Unis sont dans la situation où se trouvent aujourd'hui les pays dont le change, par une singulière ironie des termes, a droit à l'épithète de "favorable": ouverte aux importations des pays à monnaie dépréciée, ils peuvent difficilement exporter dans ces mêmes pays où le dollar est à un cours plus ou moins élevé.

Le parti républicain qui, depuis l'élection du président Harding, déclinait le pouvoir, a naturellement cherché dans la politique protectionniste un remède à la situation. Il a eu recours à cette solution d'autant plus volontiers que celle-ci est tout à fait conforme à ses traditions. Et il a préparé un nouveau tarif douanier qui, suivant l'usage de là-bas, a reçu le nom du président de la "Commission des voies et moyens", M. Fordney: c'est le Fordney-Tariff.

Il ne sera pas sans intérêt d'examiner les caractéristiques du régime douanier proposé qui, s'il venait à être accepté, nuirait singulièrement à nos exportations aux Etats-Unis.

Tout d'abord, il relève fortement un très grand nombre de taxes et multiple les "spécialisations", afin d'atteindre plus sûrement et plus lourdement tels ou tels articles.

Il ne se contente pas d'établir des droits protecteurs, il prohibe l'importation d'un certain nombre de marchandises dont on veut assurer et développer la production aux Etats-Unis. Telles sont, entre autres, pas mal de produits chimiques dont le gouvernement pourra, pendant trois ans, interdire l'entrée pour toute catégorie obtenue sur le territoire américain dans des conditions raisonnables de prix, de qualité et de quantité.

Le texte définit ces derniers termes ainsi qu'il suit: le prix est raisonnable lorsqu'il permet aux usines marchant industriellement, de continuer leur fabrication; la quantité est considérée comme raisonnable si les besoins du pays peuvent être assurés pendant une période d'au moins six mois. La Commission est chargée de vérifier si ces conditions sont réalisées.

Et les promoteurs du Fordney Tariff ont pris la précaution de ne point donner un caractère définitif à leur liste de marchandises étrangères prohibées: il est déclaré, en effet, que cette interdiction d'importation peut être étendue à tout produit qui, dans la période de trois années, viendrait à être obtenu aux Etats-Unis dans les conditions spécifiées comme prix, qualité et quantité.

Quant aux marchandises comprises dans les catégories ainsi visées, mais dont l'une ou l'autre variétés ne sont pas fabriquées aux Etats-Unis, ces variétés ne peuvent être introduites que par des personnes pourvues d'une autorisation et justifiant d'une commande émanant soit d'un consommateur, soit d'un détaillant; pour ce dernier, la quantité importée ne doit pas dépasser ce qui est nécessaire à sa vente pendant six mois.

Les importateurs, ainsi autorisés, doivent donner une caution de 10,000 dollars au minimum, comme garantie qu'ils ne porteront aucun préjudice aux producteurs américains et ne se livreront pas à une concurrence déloyale, ni à une altération de qualité. Ils sont astreints à déclarer, d'une manière détaillée, les maisons étrangères qui les fournissent, ainsi que leurs prix d'achat et leurs stocks en magasin. Les usines américaines sont obligées de donner les mêmes informations concernant leurs productions, prix, commandes et stocks. D'ailleurs le contrôle de ces renseignements est assuré par le droit d'examen des livres et correspondances de toute personne travaillant, vendant ou important les dites marchandises.

Ce serait là, on le voit, une main-mise complète de l'Etat sur la fabrication, l'importation et l'emploi d'un certain nombre de produits: pour défendre les industries intéressées contre la concurrence étrangère, on les placerait sous un régime d'étroite tutelle.

Dans le Fordney Tariff, il est un autre point particulièrement important dont l'adoption serait singulièrement néfaste pour les exportateurs européens.

Aux Etats-Unis, les droits de douane sont établis ad valorem. Or, le tarif proposé introduit un mode tout nouveau d'estimation de la valeur soumise à la taxe. Pour les marchandises importées, on ne considèrerait plus leur valeur, dans leur pays d'origine, mais bien le prix auquel l'article similaire américain se vendrait dans le commerce aux Etats-Unis. Ainsi, voici un objet qui a été acheté 5 dollars en Europe, mais dont l'analogue, de fabrication américaine se vend 8 dollars aux Etats-Unis, eh bien, la douane le taxerait pour un valeur de 8 dollars et non pour celle de 5 dollars qui est pourtant le prix payé au fabricant européen.

Quant aux marchandises importées en vue d'une transformation ultérieure, on déduirait de l'estimation, faite comme il vient d'être dit, l'accroissement de valeur que le travail de finissage américain leur aura donné.

Il est à peine besoin de souligner à quel point ce mode d'évaluation ferait monter le taux de la protection: par ce système d'American valuation, comme on l'appelle, toute marchandise étrangère importée ne pourrait guère être vendue aux Etats-Unis à un prix sensiblement inférieur à celui des articles similaires de production américaine, augmenté d'un droit atteignant un taux plus ou moins élevé. Ce serait là un tarif presque prohibitif ou, dans tous les cas, ultra-protecteur.

Très nombreux sont, aux Etats-Unis, les gens qui auraient profité à la voir appliquée: mais très nombreux aussi sont les commerçants, les consommateurs, voire même les industriels dont il léserait gravement les intérêts. Aussi une lutte des plus vives s'est-elle engagée autour du Fordney Tariff qui—pour le moment du moins—est provisoirement écarté. Souhaitons que ce provisoire devienne définitif.

MAX TURMANN,
Professeur à l'Université de Fribourg, et à l'Ecole Polytechnique fédérale de Zurich, membre correspondant de l'Institut.

DEVANT LA REALITE

Il est bon, parfois, de connaître la vie sous ses véritables aspects pour dissiper l'égoïsme, inconscient si vous voulez, qui obscurcit complètement la vision bienveillante de certains privilégiés de la fortune.

Dans une fête de bienfaisance, un concert de charité, un bal, une partie de euche, combien de personnes pensent-elles, une seconde, à ceux ou à celles que la réunion a pour motif de soulager.

On déploie des toilettes, on cause de diverses choses suivant les âges et les situations. On prépare une affaire, on ébauche une liaison, on rit, on papillonne, en s'amuse. C'est une mode joyeuse de faire la charité.

On déploie des toilettes, on cause de diverses choses suivant les âges et les situations. On prépare une affaire, on ébauche une liaison, on rit, on papillonne, en s'amuse. C'est une mode joyeuse de faire la charité.

Et cependant, cette fête a pour motif de soulager les malheureux, dont l'existence est autrement pénible et dure que celle du pékinois ou du pomranien de Madame. C'est ça les pauvres? Vraiment, c'est laid, c'est répugnant, c'est ça! Mais oui, c'est cela, et quelque chose de bien plus triste encore...

Pierre Wolff, qui mérite plus de bonnes notes que certains critiques lui jettent de pierres, a touché une note psychologique bien juste dans une de ses pièces où une jeune et jolie femme dit: "Je me suis faite la "petite sœur des riches."

Les riches, ajoute l'héroïne de la pièce, auraient besoin, pour être arrachés à leur égoïsme, d'être guidés et éclairés par ceux qui connaissent la vie sous tous ses aspects.

Il est entendu qu'il y a de très nobles cœurs parmi les riches, des âmes pleines de bonté, de bienveillance. Il en est qui donnent par une sorte d'acquiescement de conscience, par le sentiment d'un devoir social, d'autres par ostentation.

Ce n'est pas tout de donner, il faut considérer la façon dont on donne. Celui-là, par exemple, donnera cinq dollars d'un billet ou d'une rose, qui lui sont offerts par une élégante bouquetière, dans une fête de charité, qui passera sans regarder une pauvre vieille mendicote, qui demande quelques sous pour acheter de quoi vivre sa misérable vie.

Les femmes dévouées qui ont conscience des misères humaines, qui les connaissent pour avoir visité les taudis, les humbles logis, où des pauvres honteux cachent, avec un orgueil farouche, leurs privations ne devraient pas borner leur sollicitude envers les malheureux à solliciter la largesse des riches.

titre de "petite sœur des riches," comme le dit la vedette de la pièce de Pierre Wolff, qu'elle décide, une fois, son riche donateur à venir, avec elle, se rendre compte, de visu, de la misère des galetas et des taudis, à pénétrer, à sa suite, dans les logis où se cachent les pauvres honteux; ceux qui ont sombré dans les luttes de la vie parce que, aussi courageux mais moins heureux que d'autres ils ont frappé un récif, au lieu de toucher une mine d'or.

Et l'homme riche et heureux, passant de son luxe, de son existence confortable, luxueuse, dans des intérieurs misérables, placés devant des dénuements lamentables ne pourra se défendre d'une compassion inconnue jusqu'alors. Il n'avait jamais eu cette vision de la misère, du délabrement, du manque de tout ce qu'il pensait indispensable à la vie. Dès ce moment, si l'homme a un tout petit peu de cœur, il comprendra comment il faut aider les autres, il percevra la solidarité qui doit exister entre les êtres humains. Il fera la charité avec son cœur.—Presse, Montréal.

Les Enfants de Molière

Nous venons d'avoir une agréable surprise. Et c'est au théâtre que nous la devons. Non pas au bon théâtre, à un théâtre d'œuvres, ou à un théâtre apostolique comme celui que nous réclamons ici. Non. Mais à un vrai théâtre, un théâtre d'Etat, le théâtre-français, s'il vous plaît.

Prenez un caillou blanc. Les gestes pieux ne viennent pas d'ordinaire du côté cour ou jardin, et les personnages destinés à la canonisation ne descendent pas souvent des planches. Les braves comédiens ont certes, beaucoup de cœur, trop de cœur, pas assez pour faire de la vertu.

Un des leurs, Saint-Genest, est sur les autels. Ils estiment, par humilité, assurément, que cela suffit et qu'il serait indiscret, de leur part, de célébrer une seconde place dans le calendrier. En quoi, ils ont bien tort. On peut se serrer un peu.

Quoi qu'il en soit, saluons une de leur initiatives. Plusieurs artistes de la Comédie Française ont pensé que fêter le tri-centenaire de Molière sur leurs augustes tréteaux, c'était très bien, mais que ce n'était pas assez.

Molière est un génie, c'est entendu. Il a composé des chefs-d'œuvre. D'accord. Cependant, il faut rendre compte, un jour, de ce beau travail, à un tribunal où les répliques spirituelles et les observations magistrales ont peu de poids. Ces artistes l'ont compris. Ils ont pressenti que des odes, des défilés, et des couronnes. Molière se souciait fort peu actuellement et qu'un bon De Profundis ferait mieux son affaire. Et ils ont fait célébrer un service solennel pour le repos de son âme. Il doit en avoir bien besoin, le pauvre homme!

Cela semblait tout naturel. Vous allez oublier que nous sommes à une époque de lumière laïque. On l'a bien fait voir. Les oies du Capitole ont laissé de leurs plumes entre les mains de scribes échauffés qui se sont unis à développer de pudiques périodes du dernier dada.

Que vient faire l'Eglise dans ce centenaire, ont crié ces purs? Un service religieux pour Molière? Non... mais... Molière que Bossuet et Bourdaloue ont si violemment écrasé?... Molière qui... Molière dont... Molière auquel... toute la hotte de M. Homais. Bref, Molière est à nous.

Bossuet et Bourdaloue étaient dans la vérité, et cette vérité n'a pas changé. Mais blâmer les gens est une chose, prier pour eux en est une autre. Ceux qui ont fait leur théologie à la Lanterne ont toujours de distinguer. Leurs âmes charitables n'admettent pas que l'enfant prodigue puisse être pardonné. L'Eglise à blâmé Molière, donc Molière n'a rien à faire avec l'Eglise. Ils savent bien que Molière avait fait ses Pâques, cette année-là; qu'il hébergeait chez lui deux religieuses. Don Juan et Tartuffe devaient en faire autant. Molière est à nous. C'est le raisonnement de Monsieur Cardinal.

Pour ces gens-là, une cheminée enfumée, tout fat abattra la maison. Un enfant turbulent s'exprime à table comme M. Ubu, il faut le condamner à mort. Aussi comprenant le ridicule de leur cavatine, ils font une réserve d'un air cafard.

A M. Georges Le Roy, sociétaire de la Comédie-Française qui avait pris l'initiative du service religieux, ils ont tout de suite reproché de chercher une réclame et ils lui ont suggéré de leur air le plus Arsinoé: Pas tant de tapage. Faites dire une messe bien basse, bien secrète, dans une petite chapelle sans annoncer le jour, ni l'heure, bien entendu. Et n'en parlons plus.

Les artistes de la Comédie-Française ont épousé cette toile d'araignée sur l'initiative de M. Le Roy, ils se sont groupés sous le nom d'Enfants de Molière, et ils ont répliqué. On fera un service, et un service solennel.

La déclaration qu'a faite à cette occasion M. Albert Lambert au nom de ce groupe, dont faisait partie également Mme Sarah Bernhardt et M. Huguenet, ne manque pas d'originalité.

"Croyants, ces comédiens ont souffert de ne voir aucune cérémonie pieuse participer au magnifique mouvement qui de partout a célébré la mémoire de ce génie. Nous n'aimons pas manifester une opinion sur les opinions de notre maître, ni soulever aucune querelle religieuse, mais tout simplement demander pour lui des prières auxquelles nous croyons. D'ailleurs, si son œuvre est là pour témoigner de sa pensée, sa vie aussi est assez connue et elle nous apprend d'indiscutable façon qu'il pratiquait, qu'il fit baptiser ses enfants, que l'année même de sa mort il demanda à faire ses Pâques, qu'il appela un prêtre à son chevet suprême, que le 17 février 1873 sa veuve adressa une requête à l'archevêque de Paris pour demander qu'on donne "la sépulture ecclésiastique au corps du défunt."

"Pourquoi n'aurions-nous point, nous, des désirs analogues? Nous n'entendons pas là, je le répète, préjuger de rien, ni soulever aucune polémique. Nous ne nous adressons qu'à ceux qui sont animés de la même foi que nous. Il ne s'agit pas de l'œuvre de Molière, mais de notre sentiment et d'une piété ou du moins d'une pratique religieuse dont il donna des marques évidentes."

Est-ce assez s'asseoir sur le respect humain? Nous avons été agréablement surpris. Je vois même là une indication pour les catholiques qui veulent renouveler le théâtre religieux.

On a vu, ici même, les efforts de M. Edward Montier avec les Philippines de Roger; on connaît les projets de M. Henri Ghéon pour créer ce théâtre-là. Puisque, à la Comédie-Française, il y a des artistes, qui partagent notre foi et qui ne craignent pas de la manifester, serait-il trop audacieux de faire un timide appel à leur talent, à leur expérience et à leur cœur pour guider et chaperonner ceux qui croient qu'aussi bien que la presse, le théâtre peut être apostolique?

Ce serait une nouvelle croisade, une croisade bien moderne. Et puis, que M. Henri Ghéon veut bien en être le Pierre l'Ermite, pourquoi M. Georges Le Roy n'en serait-il pas le Godefroy de Bouillon.—Marc Hemilian.

LE NOUVEAU-MONDE, IL Y A UN SIECLE ET AUJOURD'HUI

Les Etats-Unis sont à l'heure actuelle la plus grande nation agricole, manufacturière, commerciale et financière du monde. Ils sont appelés à un avenir plus brillant encore, car la densité de leur population est seulement de 36 habitants par mille carré, soit moins du dixième de la densité de pays très prospères d'Europe. Il nous a paru intéressant de jeter un coup d'œil rapide sur le chemin parcouru en un siècle par la grande République américaine et de mettre parfois en regard des progrès constatés ceux réalisés par l'Europe pendant le même laps de temps.

La population des Etats-Unis, qui était de 10 millions en 1822, est aujourd'hui de 107 millions; elle a donc plus que décuplé en un siècle, tandis que la population du globe s'est accrue seulement d'environ 150 p. c. Le commerce international américain, même en cette période de crise, est soixante fois plus important à l'heure actuelle qu'il y a un siècle; il a passé de 109 millions de dollars en 1821 à 7 milliards en 1921: le commerce international du monde ne dépasse probablement pas plus de quarante fois aujourd'hui son importance d'il y a cent ans.

La prospérité du commerce, aux Etats-Unis, est en grande partie due à la multiplication des moyens de transport. En 1821, la grande vallée du Mississippi, qui est d'une fertilité prodigieuse, ne comptait qu'environ deux millions d'habitants et l'unique moyen de transport vers la mer était pour eux les rivières et les grands lacs. Depuis lors, les Etats-Unis possèdent plus de tiers des voies ferrées construites dans le monde entier; elles réunissent principalement l'intérieur du pays aux océans; le Middle West, qui avait alors deux millions d'habitants, est aujourd'hui cinquante millions et est non seulement le plus grand producteur de grain et de viande, mais ses manufactures ont une production égale au tiers de celle de tout le pays.

Mulhall estime qu'en 1920 les manufactures du monde entier représentaient un capital de 4,250,000,000 dollars; d'après le recensement de 1920, la valeur des manufactures des Etats-Unis serait de 62 milliards, soit près de quinze fois celle des manufactures du monde entier, il y a un siècle.

Mais à ce développement prodigieux de l'industrie américaine correspond un commerce d'exportation sans cesse croissant; il a passé—nous excluons de ces chiffres les produits alimentaires—de moins de 8 millions de dollars en 1821, à plus de 2 milliards en 1921, soit deux cent cinquante fois plus qu'il y a un siècle.

En 1830, les Etats-Unis avaient pour 67,100,000 de dollars de monnaie en circulation; au 1er décembre dernier, ils en avaient pour 5,675,711,000 de dollars.

Les grands centres ont vu leur population s'accroître sans cesse: la population de New-York était de 130,000 habitants en 1850; aujourd'hui, elle dépasse 6,000,000; Philadelphie, 108,000 habitants il y a un siècle, aujourd'hui près de 2 millions;

A PROPOS D'UNE IMPERATRICE

Ecrit spécialement pour l'Abeille.

Ceci n'est pas un conte. Il y a de cela plusieurs années déjà je m'asséyais, un jour, à une table amie, près d'une jeune fille, simple, modeste, qui sortait pour quelques heures du courant où elle était élevée. Heureuse, sans doute, d'échapper aux grands murs blancs et aux grilles noires qui formaient son horizon ordinaire, elle était vive et joyeuse, elle faisait provision de gaieté et de bonne humeur, dont elle savait, paraît-il, faire profiter ses compagnes et ses maîtresses de la Visitation.

Cette jeune fille, la treizième enfant des deux douzaines du prince de Bourbon-Parme, ne s'attendait certes pas alors à devenir, un jour, archiduchesse d'Autriche, encore moins à ceindre la couronne impériale.

Elevée sur la terre de France, qui fut autrefois le berceau de la lignée des Bourbons-Parme, elle y puisa, non seulement la nourriture intellectuelle, mais aussi, et beaucoup, un amour profond pour sa seconde patrie.

Française d'esprit et de cœur, tout en elle et le langage, et les sentiments, et le physique même de son visage et son allure princière, la classaient irrémédiablement dans la catégorie "française"; tellement reconnaissable qu'à l'étranger, l'indigène, même quand on parle sa langue, ne manque pas de dire: "Monsieur est français, sans doute?"

Cette princesse devint un jour une archiduchesse d'Autriche. Elle était mariée à un prince de 24 ans, Charles de Habsbourg. Je ne sais si la politique s'en mêla, mais toutes les apparences parlèrent d'un mariage d'amour, et il semble bien que les événements aient donné raison aux apparences.

J'eus l'occasion, il y a une dizaine d'années, de séjourner à Vienne. On n'allait pas à Vienne, du moins avant la guerre, sans chercher à pénétrer un peu dans l'intérieur des vastes palais impériaux, à jeter un coup d'œil sur cette cour brillante et sans se renseigner aussi sur les personnages de premier plan qui se profilent sur l'écran politique.

Je fis donc comme tout le monde. J'allai au Belvédère, je visitai Schoenbrunn, tout empli encore du souvenir de Napoléon, dont les aigles veillent à l'entrée de la cour d'honneur, et de l'aiglon, dont les appartements sont respectueusement conservés. J'assistai, à la Hofburg, à une audience de François-Joseph. Je fis mon pèlerinage à l'église des Capucins, dont la crypte sert de nécropole impériale; je m'arrêtai devant ces cercueils de bronze posés à même le sol; j'admire la magnifique tombe de la grande impératrice que les Hongrois, en une heure tragique, avaient jadis acclamée: Vive notre Roi Marie Thérèse!

Je passai vite devant un cercueil sur lequel était inscrit le nom Marie Louise, la femme—qui ne fut pas digne de son mari, Napoléon. Plus loin, je lus: Duc de Reichstadt. Pieusement, bien que je ne fus pas bonapartiste, je déposai, sur ces restes du fils d'une de nos gloires françaises, un bouquet de violettes.

Un fait assez curieux frappe le voyageur qui circule dans la capitale autrichienne: on se croirait, à certains moments, à Paris. Ni Rome, ni surtout Berlin ne donnent cette impression. Bien ordonnés, ses larges boulevards, ses bâtiments de grand style de l'époque du XVIIIe et du XVIIIe siècle, ses magasins aux étalages somptueux et réservés rappellent les grandes artères parisiennes.

Dirai-je encore que l'autrichien n'est pas un allemand? S'il en parle la langue, son affabilité, ses manières courtoises et polies n'ont rien de la raideur ou de la morgue du teuton. Dans certaines grandes rues, près de Stephankirche, la cathédrale en passant sur les trottoirs, et en lisant les enseignes en français des grande magasins, je me croyais plus à Paris que si j'eusse été rue de la Paix.

À ce moment, régnait François-Joseph. Très âgé, l'empereur laissait à son héritier, l'archiduc François-Ferdinand, une grande part dans l'administration de son vaste empire. Si Vienne et la Cour avaient conservé quelques unes des habitudes françaises, si, par exemple, il était de bon ton de parler notre langue à la cour et dans l'aristocratie, il est vrai que la France ne devait pas ce prestige à la bienveillance de l'héritier.

L'archiduc François-Ferdinand, élevé à l'allemande, dans des milieux militaires allemands, ne manifestait aucune sympathie à l'égard de la France. Des compatriotes qui vivaient depuis fort longtemps à Vienne n'hésitaient pas à affirmer que l'héritier avait des sympathies nettement germanophiles. Et comme dans le monde politique, les courtisans et les gens d'affaires se

tournent volontiers vers le pouvoir et se rangent dans son orbite, le parti français était assez éclipé.

Cependant, il existait. Même à la Cour, il était représenté. Un jeune archiduc et sa femme ne cachaient pas leurs sentiments et se montraient absolument rebelles à l'emprise germanique. Aussi bien, ce jeune archiduc était-il soigneusement tenu à l'écart des affaires et ne faisait-il que de rares apparitions dans les cercles politiques. Ce prince s'appelait Charles de Habsbourg. Il était l'héritier présomptif du trône après la mort de l'archiduc François-Ferdinand. Ce dernier était marié et avait de nombreux enfants, mais les enfants de ce mariage morganatique n'étaient pas admis à la succession politique de leur père, à moins que, devenu empereur, François-Ferdinand ne leur eût fait donner, par une loi, ce droit qu'ils ne tenaient pas de leur naissance; ce qui, auprès de gens bien informés, semblait fort probable.

Charles de Habsbourg, en raison de ses sentiments et de ceux de sa femme, ardente française de cœur sinon de naissance, était donc rigoureux et tenait à l'écart. Du reste, suffisamment averti des intrigues de cour, il ne se faisait aucune illusion sur l'avenir qui lui était réservé et vivait modestement, dans une société choisie, et ne se mêlait en rien des affaires de l'Etat.

Un jour, un religieux qui desservait l'église Sainte Anne, l'église nationale française de Vienne, comme Saint Louis l'est à Rome et à Madrid, me confirma dans cette opinion. Les deux jeunes prince et princesse assistaient régulièrement aux offices de l'église française, ce qui ne manquait pas de leur attirer l'antipathie de tout le parti allemand. Effectivement, il me fut donné, un matin, de voir agenouillés, au premier rang des fidèles, deux jeunes gens qui s'en allèrent simplement après la messe, dans leur carrosse dépourvu de tout blason: c'étaient le futur empereur et la future impératrice d'Autriche-Hongrie. Car les hommes proposent et Dieu dispose.

On sait comment mourut l'héritier et sa femme. La guerre suivit bientôt. François-Joseph, un jouet dans les mains allemandes, rendait compte à Dieu de sa longue et tragique vie.

Charles de Habsbourg était empereur et la princesse Zita ceignait la couronne.

Tous ces souvenirs me revenaient à l'esprit en lisant dernièrement les journaux.

Je ne veux m'arrêter à discuter les tentatives de paix faites par l'Autriche pendant la guerre. Je suis persuadé de la sincérité des souverains d'Autriche. Cette opinion est partagée par des auteurs sérieux et très documentés. Si les tentatives de paix n'aboutirent pas, il faudrait chercher la cause de leur échec dans les trahisons de certains membres de l'entourage impérial. Mais quand on établit le bilan de la guerre, on ne peut s'empêcher de constater certains faits.

L'auteur volontaire de la guerre, le criminel qui a déchaîné la terrible lutte dans laquelle 1,500,000 enfants de France sont restés sur le champ de bataille, celui qui a dévasté dix départements français, a semé la ruine dans une de nos plus riches régions, a immobilisé notre industrie, a fait couler le sang non seulement en Europe mais en Afrique, en Asie, a torpillé les navires-hôpitaux, cet homme, Guillaume II, qu'on devrait considérer comme un monstre, vit tranquillement dans une ville princière et perçoit des millions pour ses dépenses personnelles, pendant que tous les membres de sa famille continuent à jouer de leurs résidences, en attendant de reprendre le pouvoir.

Un autre roi, Constantin, dont la femme, Sophie, est la sœur de Guillaume, empêché d'entrer en lice contre les alliés, s'est ingénié à les trahir, à leur susciter des difficultés telles qu'il fut obligé de quitter sa capitale, après avoir, comme un vulgaire malfaiteur de grand chemin, fait assassiner plus de cent marins français à Athènes.

Ce traitre s'est retiré tranquillement en Suisse; puis, malgré les traités, malgré les intérêts des Alliés, se moquant des uns et des autres, il quant des uns les traités, il est resté revenu s'asseoir sur son trône et les alliés n'ont pas agi...

Et voici, qu'à côté, un seul chef d'Etat, le seul du côté ennemi dont on a pu dire qu'il le dernier gentilhomme de notre temps, le seul qui se soit trouvé dans l'engrenage de la guerre "malgré lui," qui professe des sympathies pour certains de ses ennemis. Que fait-on?

On est sans pitié. Bien plus, on foule aux pieds toutes les considérations qui ont permis à Constantin de Grèce de remonter sur son trône. Des élections ont lieu en Grèce, et Dieu sait si les grecs savent tricher. Le résultat est en faveur du roi. Malgré le passé, malgré les décisions prises, Constantin régné dans sa capitale, on lui prête même de l'argent.

Les traités demandent que Guillaume soit jugé: a-t-on même constitué un tribunal? Regardez ailleurs. La Hongrie est monarchique, elle veut un roi, c'est indiscutable; les magyars et le peu-

ple sont unanimes à réclamer un chef couronné, et, pour eux, ce roi est celui qui a ceint la couronne de Saint Etienne.

La volonté du peuple, a-t-on dit pour la Grèce, il faut la respecter... La volonté du peuple est plus évidente en Hongrie, mais ici, on est intriguant: Constantin peut régner, mais Charles ne régnera pas. Deux poids, deux mesures...

Une mère a six enfants dont l'aîné a neuf ans. Ce dernier est malade; il doit subir une opération, loin de la résidence de ses parents, en Suisse. La mère veut assister son enfant, on le lui accorde; mais on la suit, on la surveille, on lui fixe son itinéraire, on lui donne un délai... et, avant l'expiration de ce délai, on l'oblige à quitter ses enfants et à les laisser à la garde de leurs gouvernants!

Cette mère est fatiguée, elle veut s'arrêter à Paris, pour embrasser ses deux frères, on ne lui permet pas. Elle doit faire un voyage de 25 heures en chemin de fer, sans arrêt. Elle s'adresse aux ambassadeurs qui, en d'autres temps et pour d'autres personnes, passaient pour des gens de bonne éducation et de caractère chevaleresque. Elle n'obtient rien. Elle supplie le Président du conseil français, M. Poincaré; celui-ci lui accorde quelques heures de répit à Bordeaux.

Cette princesse va rejoindre son mari, dans une lie, pauvre, sans ressource, car ces souverains n'ont pas même les revenus de certains personnages de la chimérique Société des nations.

Eh, bien, quand on oppose la situation faite à Guillaume II et à sa famille, à Constantin et à sa femme, à celle des souverains d'Autriche-Hongrie, on ne peut s'empêcher de poser un point d'interrogation:

Qu'est-ce que cette tragi-comédie veut dire?

On craint une restauration? Mais l'a-t-on empêchée en Grèce?

L'Allemagne a-t-elle perdu tout espoir de voir la dynastie de Hohenzollern remonter sur le trône? A-t-on pris des mesures efficaces pour empêcher cette espérance?

Et puis, il y a des diplomates, il y a des moyens d'action, on peut exiger de garanties. Charles est un vaincu de la guerre, il doit fournir des preuves de sa volonté pacifique, il doit donner des gages. Mais n'est-il pas étrange que les conseils supérieurs soient si impitoyables lorsqu'il s'agit du moins terrible de ses adversaires?

N'y aurait-il pas une réponse à ce problème? Cette réponse a été faite par le bon sens populaire français, elle est évidente, elle crève les yeux: Charles et Zita sont catholiques, Guillaume est protestant, Constantin est schismatique. A ceux-ci la société des nations accorde toute son indulgence; aux premiers, elle ne montre que son farouche sectarisme.

Toutes les considérations ne tiendront pas devant cette réponse du peuple français. EMILE DAVID.

A VOTRE SANTE

En Amérique, on a cherché à introduire l'usage exclusif de l'eau comme boisson, décret que l'on s'ingénia d'ailleurs par tous les moyens à tourner. Chez nous, semblable mesure n'aurait guère eu de succès, car s'il est quelques "canards" comme les appellent avec mépris les garçons de restaurant, le vin trouve de sérieux défenseurs. Et ce ne sont pas les viticulteurs seuls dont le rendement est compromis par des impôts mal appliqués, mais nombre d'hygiénistes célèbres les qualités de la "purée septembrale" chère à Rabalais. Le regrettable professeur Landouzy qui, pourtant, fut un de ceux qui combattirent le plus l'alcoolisme, fut un ardent soutien du vin—du vrai vin—disant qu'il procure à l'organisme un nombre supérieur de calories que l'alcool.

Depuis le père Noël, on reconnaît au vin bien des vertus. "Prends un doigt de vin pour ton estomac," disait saint Paul. On a dit que c'était le lait des vieillards, et si d'aucuns citent l'exemple de Chevreul, qui mourut plus que centenaire, n'ayant jamais bu que de l'eau, le petit verre de bordeaux ou de bourgogne est un reconfort, l'exemple de M. Stephen Liègeard est probant.

Le joyeux Henri IV, avant même le lait maternel, avait goûté au juraçon. Napoléon ne se sentait bien en forme qu'après son verre de chambertin. Le duc d'Anmale à la tête du 17e léger fit présenter les armes au Clos-Vougeot. Et quand le comte de Pœlnitz disait au prince de Ligne, après un dîner copieusement arrosé de champagne:

"—Ettonnez-vous, avec des vins pareils, que les Français soient gens d'esprit!" il avait peut-être un peu raison.

Dumas père donnait la préférence au bon et honnête maçon; Victor Hugo au pommard, et Edouard VII ne voyait rien au-dessus du Château-Yquem.

AVIS AUX MUSICIENS

L'on nous annonce qu'un grand nombre d'objets ayant appartenu à feu Georges O'Connell, musicien de grand renom bien connu à la Nouvelle-Orléans, sont en vente au numéro 821 rue N. Derbigny. Parmi ces objets se trouvent des partitions de musique d'Opéra et un grand nombre d'articles tout particulièrement d'intérêt aux musiciens et artistes.